

L'ÉCOLOGIE
LA SOLUTION

Beaucoup d'autres
documents disponibles, à
télécharger sur
www.lavieduboncote.info

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**NI FOSSILES, NI NUCLÉAIRE, NI EFFET DE SERRE
SOBRIÉTÉ, EFFICACITÉ, RENOUVELABLES**



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS SON ENSEMBLE : C'EST QUOI ? POURQUOI ? QUELS OBJECTIFS ?

La poursuite des tendances actuelles de production et de consommation d'énergie fait peser sur la planète des risques environnementaux et sociaux inacceptables. La transition énergétique est la solution. Elle est une raison de croire collectivement en l'avenir. La transition énergétique, c'est le "progrès" de ce siècle : une avancée réfléchie et sereine, solidaire et durable.

1. La raréfaction des ressources et l'explosion des factures

Le pétrole (34%), le charbon (27%) et le gaz naturel (21%) sont aujourd'hui les principales sources d'énergie utilisées dans le monde. Leurs caractéristiques exceptionnelles (grande concentration d'énergie, stockage et transport aisés, rentabilité...) ont notamment permis les révolutions industrielles.

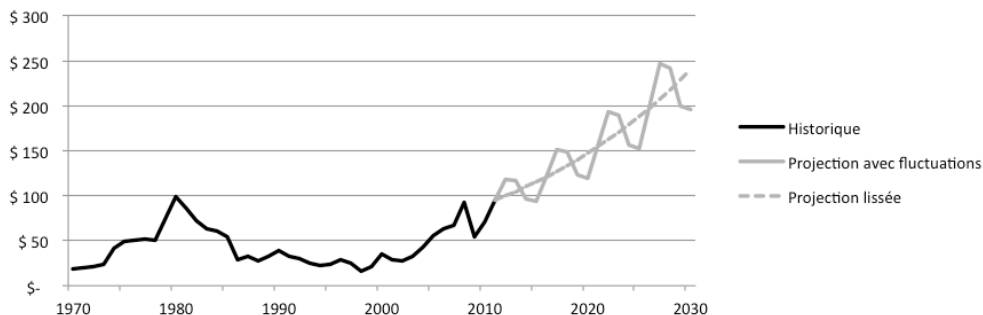
Toutefois, les réserves mondiales de pétrole, de gaz et de charbon ne sont pas inépuisables. Depuis 1964, les découvertes de nouveaux gisements de pétrole diminuent chaque année. Le **pic pétrolier** (maximum de production) a été atteint entre 2005 et 2010. Les pics de production du gaz, du charbon et de l'uranium interviendront tous avant ou autour de 2050.

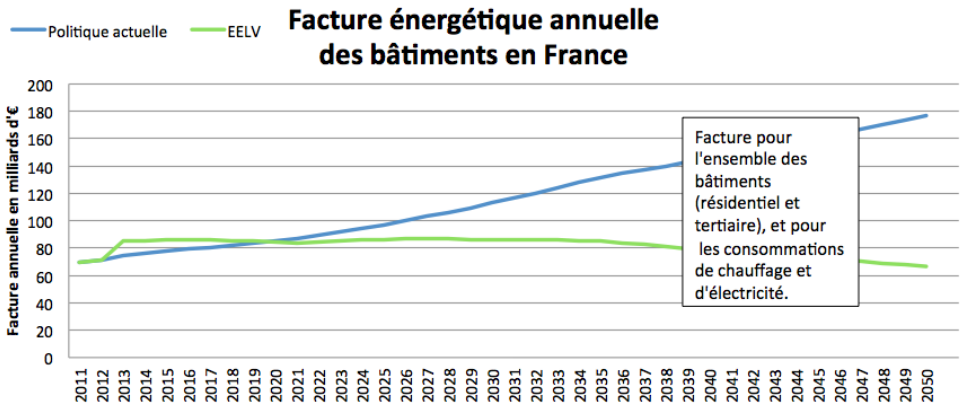
Nous sommes donc en train de vivre le **moment crucial** où les besoins énergétiques deviennent plus importants que notre capacité à y répondre dans le système actuel. Mécaniquement, ceci entraîne une explosion du prix de l'énergie... ce que chacun peut déjà constater.

La France est particulièrement vulnérable à cette situation puisqu'elle importe actuellement la totalité du pétrole, du gaz, du charbon et même de l'uranium, soit plus de 90% de sa consommation totale d'énergie.

La transition énergétique est la seule solution pour stabiliser les factures des ménages face à la raréfaction des ressources.

Evolution du prix du baril de pétrole (moyenne annuelle en \$2010)





2. La sortie du nucléaire

Le Président de l’Autorité de Sûreté Nucléaire, André Claude-Lacoste, affirme clairement : « **Personne ne peut garantir qu’il n’y aura jamais en France un accident nucléaire.** ». Depuis le début des programmes nucléaires civils dans le monde, il a été constaté 20 à 300 fois plus d’accidents graves ou majeurs qu’attendus. En théorie, Tchernobyl ou Fukushima n’auraient pas dû arriver... en théorie.

Outre les dangers intolérables liés aux risques d’accidents, la sortie du nucléaire s’impose pour de multiples raisons : des déchets radioactifs extrêmement dangereux, une production totalement centralisée et non démocratique, des technologies permettant la prolifération d’armes nucléaires, les importations d’uranium, des coûts élevés et reportés sur les générations futures...

L’Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) a déjà souligné l’usure de certaines parties des réacteurs qui ne peuvent être remplacées (les cuves notamment), alors qu’ils n’ont pas encore atteint 30 ans. A l’heure du développement durable, allonger la durée de vie des centrales à 60 ou 70 ans, comme la direction d’EDF le revendique, est irresponsable.

3. Protection du climat

La nécessité et l’urgence de l’action pour protéger le climat fait l’objet d’un large consensus dans la communauté scientifique. La température moyenne globale observée suit les tendances prévues par les modèles climatiques (+0,7°C depuis 1900). Les émissions de gaz à effet de serre ont doublé depuis 1990 et ont encore atteint un record historique en 2011.

Les effets du changement climatique commencent à se faire sentir : fonte accélérée des banquises, événements climatiques extrêmes, menaces sur les petits états insulaires... Ces changements affectent la biosphère dans son ensemble, et leur vitesse sans précédent dans l’histoire de la vie sur Terre rend leur impact difficile à prévoir et inquiétant.

D'après les scientifiques (GIEC), le seuil maximal acceptable de réchauffement se situe entre +1 et +2°C d'ici 2100. Or, contenir le réchauffement global en dessous du seuil de 2°C suppose une inversion rapide et drastique des tendances : les émissions de gaz à effet de serre mondiales doivent commencer à diminuer avant 2020 et être réduites de 50 à 85% en 2050 par rapport à 1990. Les engagements actuels de réduction sont largement insuffisants.

Il faut une transformation profonde et rapide du secteur énergétique dans son ensemble dans la perspective d'une décarbonisation réelle de l'économie.

Les grands objectifs du programme d'EELV :

La transition énergétique portée par les écologistes permet de faire face à ces trois réalités : ni fossiles, ni nucléaire, ni effet de serre. A ce triptyque du passé, nous répondons : efficacité, sobriété et énergies renouvelables.

La transition énergétique est nécessaire : cette trajectoire est la seule qui permette de garantir l'accès aux services énergétiques pour tous, en assurant **justice sociale et solidarité**, la **sécurité** d'approvisionnement mais aussi la **paix** et la **démocratie**.

La transition énergétique est souhaitable : au-delà de l'impératif "ni fossiles, ni nucléaire, ni effet de serre", elle permet de **créer des emplois** et de **maîtriser les coûts** pour l'ensemble de la société, en améliorant la qualité de vie.

La transition énergétique est possible : elle passe par un ensemble de solutions et de mesures techniquement et économiquement déjà viables à ce jour.

La transition énergétique est une stratégie universelle et non conflictuelle. Sous des déclinaisons différentes elle est applicable dans tous les pays (riches, émergents, en développement) et sur tous les territoires : il y a partout des potentiels de sobriété, d'efficacité et de renouvelables.

Les objectifs d'EELV pour la France : -30% de gaz à effet de serre en 2020 par rapport à 1990 et -85% en 2050. Sortie du nucléaire d'ici 20 ans.

Comment ? Efficacité et sobriété : -15% de consommations énergétiques (énergie finale) d'ici 2020 par rapport à 2009, et -50% en 2050. Renouvelables : 40% de la production d'énergie d'origine renouvelable en 2020 (hors carburants), près de 100% en 2050.

BÂTIMENT

Le bâtiment représente 43 % de la consommation d'énergie nationale, et plus de 30 % des émissions de gaz à effet de serre. 4 à 5 millions de familles sont en situation de précarité énergétique. Certaines n'ont déjà plus les moyens de se chauffer correctement alors que le prix de l'énergie va inéluctablement augmenter dans les années à venir. Et pourtant, la réhabilitation énergétique des bâtiments est d'ores et déjà rentable, dès lors qu'elle est menée dans de bonnes conditions.

L'objectif du programme d'Europe-Écologie les Verts est double :

- générer rapidement des premières économies d'énergie pour l'ensemble des Français, notamment en agissant sur les consommations d'électricité ;
- organiser la rénovation thermique des bâtiments afin de réduire drastiquement les besoins de chauffage.

Le programme de maîtrise des dépenses d'électricité et d'optimisation des installations de chauffage permettra des réductions de consommations à court terme et avec peu d'efforts. En remplaçant les équipements (éclairage, régulation, ventilation, compteur, prises sur interrupteur, électroménager A+, mitigeurs économes...), et en ajustant nos comportements, nos consommations peuvent baisser de plus de 25 %. Pour permettre cette sobriété et cette efficacité, de nombreux dispositifs seront organisés (voir suite).



Un grand plan de rénovation sera mis en place afin que les bâtiments soient tous au niveau "Bâtiment Basse Consommation" (BBC) en 2050. En intervenant sur le bâti (isolation, fenêtres...), et en choisissant des équipements performants, entre autre par le remplacement du chauffage électrique direct, c'est le confort et la qualité de l'air qu'on améliore pour une facture de chauffage divisée par 3 à 6.

Il faudra organiser la montée en puissance de la rénovation pour atteindre 1 million de logements rénovés et 28 millions de m² pour le tertiaire (bureaux, bâtiments publics...) chaque année à partir de 2020 et jusqu'en 2050. Les bâtiments publics, le logement des ménages à revenus modestes (dont HLM) et les copropriétés dégradées seront prioritaires. Malgré la croissance démographique, nous aurons réduit les consommations d'énergie de 54% en 2050 par rapport à 2008 (-66% de besoin en chaleur et -31% de besoins en électricité). Ces investissements étant rentables, cela permettra une stabilisation puis une réduction des factures (voir p 14-15).

Pour atteindre ces objectifs, indispensables à la réussite de la transition énergétique de la France, les écologistes proposent :

- ▶ Un partenariat professionnels/Etat/collectivités, et une animation des programmes à partir des territoires. Cela passera par la création de services publics locaux de maîtrise de l'énergie, et la généralisation de la formation continue des professionnels du bâtiment afin d'assurer le développement de filières de haute qualité.
- ▶ Des financements innovants. En améliorant les dispositifs actuels (éco-Prêts à taux zéro et crédits d'impôts développement durable), mais aussi et surtout par la mise

en place des Sociétés de Tiers Financement (voir encadré) et des fonds de garantie pour permettre aux TPE-PME de participer au marché de Contrats de Performance Énergétique, et pour aider les particuliers à financer leurs travaux.

► Une obligation, dès 2020, de rénovation BBC d'un bâtiment à l'occasion de toute vente. Et si la rénovation ne peut se réaliser immédiatement (immeuble collectif...), le budget nécessaire aux travaux sera consigné et pourra ensuite être débloqué à tout instant pour leur réalisation.

► Un Etat et des collectivités exemplaires par la rénovation thermique de leur parc d'ici 2030.

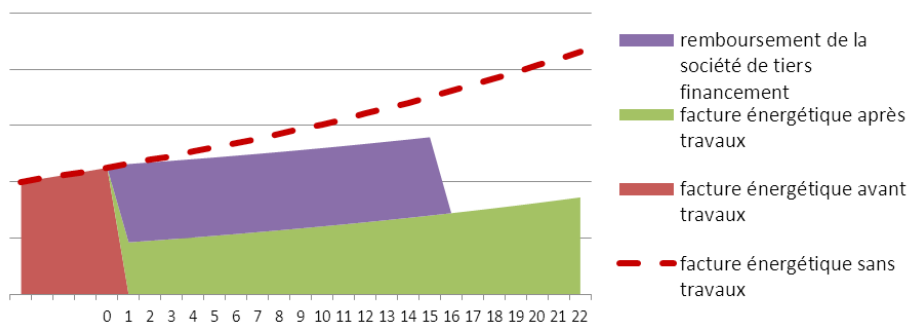
► L'adoption d'un cadre juridique favorable : mutualisation des risques liées à la garantie de performance énergétique, obligation de raccordement aux réseaux de chaleur, règles de décision en copropriété... et de nouveaux documents contractuels (bail vert, contrat de performance énergétique) garantissant l'accès pour tous à des bâtiments performants.

► Un soutien à l'innovation qui permette le développement, sur les territoires, d'un tissu industriel tourné vers les produits et services à plus value environnementale (éco-matériaux, système de récupération de chaleur, bâtiments innovants...). Les méthodes permettant de rénover le parc ancien en respectant son caractère patrimonial seront soutenues.

Un nouveau service public : des sociétés de tiers financement

Les Sociétés de Tiers Financement, principalement publiques, prennent en charge le montage financier des travaux et se remboursent sur les économies générées, ce qui permet d'engager des travaux même si les propriétaires n'ont pas, ou plus, de capacité d'investissement. Les STF permettent aussi de coordonner les travaux et d'assurer leur bonne qualité.

Schéma de la facture d'énergie avec tiers financement de la rénovation



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR UNE INDUSTRIE PLUS FORTE

L'industrie représentait en 2010 18% de l'énergie finale consommée en France. La transition énergétique est un moyen de transformation du secteur pour réindustrialiser nos territoires et relocaliser la production à moyen terme.

La transition énergétique rendra l'industrie française plus efficace par une réduction de la consommation d'énergie de 18% à l'horizon de 2020 et 42% à l'horizon 2050 (avec des objectifs variables suivant les filières). Elle protégera ainsi de l'augmentation des coûts de l'énergie et la rendra donc plus compétitive.

Cette efficacité sera atteinte de multiples manières : avec l'optimisation des activités support (récupération de chaleur, amélioration des moteurs...), avec les nouveaux procédés industriels (ciment, aciérie...), mais aussi avec de nouveaux fonctionnements industriels. Il faudra en effet développer la réutilisation (verre), le recyclage (aluminium), mais aussi l'éco-conception. Outre une fiscalité et une réglementation adaptées, l'Etat devra soutenir l'investissement dans

les nouveaux outils de production (aides à la reconversion et à l'investissement) et investir dans la recherche et développement.

L'augmentation des prix de l'énergie -que l'on peut prédire dans tous les cas- ne constitue pas un handicap pour l'industrie si on met en place des politiques permettant de diminuer les consommations. Par exemple, l'industrie allemande paye son électricité 27% à 70% plus chère (selon la puissance demandée), essentiellement du fait d'une fiscalité écologique ambitieuse mise en place à la fin des années 1990. Et pourtant, ceci ne l'a pas pénalisée ! Bien au contraire : la richesse industrielle créée par ce secteur est passée de 6800€ par habitant en 1998 à 8100€ en 2008.

La transition énergétique permet de lutter contre le dumping social et environnemental. C'est un outil puissant pour lutter contre les délocalisations, pour insuffler la ré-industrialisation de la France et pour créer de nouveaux emplois dans le secteur industriel.

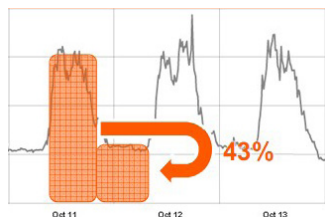
DES SERVICES PLUS EFFICACES

Au-delà de la création d'un nombre très important d'emplois dans le secteur tertiaire, la transition énergétique permettra aussi de le rendre moins gourmand en énergie l'ensemble des entreprises de services :

► Par la généralisation des équipements performants comme les ordinateurs et serveurs

informatiques, et le développement des activités d'installation et de réparation

► Par une chasse aux gaspillages : extinction des éclairages inutiles et extinction des appareils inutilisés. Ces gains, atteignable uniquement par le comportement, peuvent représenter 20 à 40% d'économie (voir ci-dessous) !



Observations des consommations réelles de la bureautique dans une grande entreprise pendant une semaine. La nuit et le week-end, malgré l'absence d'activité, la consommation continue (veilleurs d'ordinateurs, photocopieurs, chargeurs...).

TRANSPORT & URBANISME

Actuellement dépendants presque exclusivement du pétrole, les transports sont aussi le premier poste d'émissions de CO2 en France. La situation actuelle du "tout voiture" et du "tout camion" entraîne également des risques importants pour la santé (pollutions locales), pour le budget des ménages et pour l'économie dans son ensemble.

La transition énergétique des transports se construit autour de deux axes principaux :

- ▶ Le développement des systèmes de transport plus performants et plus économes.
- ▶ Un aménagement du territoire et une relocalisation de l'économie pour diminuer les besoins de déplacements.

Nous proposons que cette politique soit menée principalement au niveau des régions grâce à la création d'autorités organisatrices de la mobilité durable, qui devront coordonner :

- ▶ Le développement de transports souples irrigants le territoire (TER, tram-trains, cars et bus à haut niveau de service...), que ce soit par l'optimisation des infrastructures existantes ou par la création de nouvelles.
- ▶ La réorientation massive des investissements de la route vers les modes moins polluants (trains, transports en commun de proximité, voies d'eau et vélos). Aujourd'hui, l'Etat dépense encore cinq fois plus pour le réseau routier que pour le ferroviaire (11 milliards contre 2 milliards d'euros par an).
- ▶ Les politiques d'urbanisme en vue d'enrayer l'étalement urbain, de maîtriser le foncier, d'organiser la densification rai-

sonnée et la mixité des villes et d'inventer de nouvelles formes organisationnelles (bureaux partagés, télétravail...)

Au niveau national, l'Etat organisera la transition, avec notamment :

- ▶ Le développement du fret ferroviaire et fluvial-maritime en substitution au fret routier longue distance.
- ▶ La reconversion industrielle des entreprises du secteur vers une offre de transport et des services « efficaces et bas-carbone » : véhicules individuels plus petits et plus efficaces (voiture à 1L/100km), nouvelles motorisations (biogaz, électrique, hybride...), co-voiturage et auto-partage...

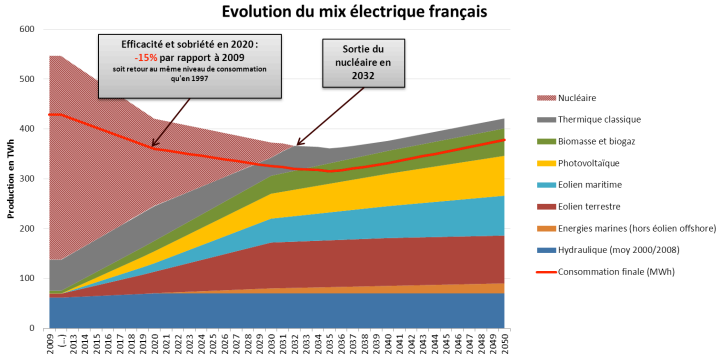
Cette reconversion sera organisée par :

- ▶ un cadre réglementaire ambitieux et lisible (réduction de 10 à 20 km/h des vitesses autorisées sur route, généralisation des zones 30 et partagées en ville, performances des véhicules commercialisés, seuils de densité minimale dans les règlements d'urbanisme...)
- ▶ Une fiscalité adaptée (harmonisation des taxes sur les carburants et fin des niches fiscales – sur le diesel notamment, contribution climat-énergie et mécanisme aux frontières pour le fret international) et renforcement du système bonus-malus.
- ▶ Un effort important de recherche, développement et diffusion des innovations.

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les énergies renouvelables peuvent satisfaire la totalité des besoins énergétiques de l'humanité : leur potentiel est gigantesque, il suffit de vouloir les développer.

☹️ POUR L'ELECTRICITE, en complément d'un effort important d'efficacité (-15% de consommations en 2020 par rapport à 2009), les énergies renouvelables pourront assurer 40 % de la production totale dès 2020.



Toutes les technologies renouvelables doivent être mobilisées. Certaines sont déjà largement déployées et très rentables (l'hydro-électricité). D'autres sont sur le point d'être compétitives (l'éolien terrestre ou le biogaz) et peuvent être déployées rapidement. D'autres réclament encore des développements d'échelle (éolien maritime, solaire photovoltaïque, biomasse, énergies marines...). Mais malgré le peu de moyens accordés par la recherche publique, l'apprentissage est très rapide (par exemple, les coûts du matériel photovoltaïque ont été divisés par 2 en 18 mois). Alors que les énergies fossiles et le nucléaire se renchérissent, les renouvelables seront bientôt compétitives (voir p 14 : les renouvelables permettent une rente) !

☹️ Pour LA PRODUCTION DE CHALEUR, en complément de l'efficacité énergétique, nous pourrions assurer 40 % des besoins en 2020 à partir des énergies renouvelables. Là encore, il faudra utiliser la diversité technologiques des renouvelables: biogaz, biomasses, solaire thermique, géothermie, pompe à chaleur, cogénération et récupération de chaleur, méthanation...

☹️ Pour faciliter la diminution de la consommation et le développement des énergies renouvelables, **les réseaux devront évoluer.** Le réseau électrique actuel a été pensé comme le moyen unique d'alimenter les consommateurs. Il faut passer à une logique de solidarité. En privilégiant des moyens de productions décentralisés, nous recherchons une autonomie énergétique à chaque échelle du territoire (bâtiment, quartier, ville, région, pays...). Le réseau n'est plus un moyen d'alimentation mais un moyen de solidarité, afin de compenser les déficits de production (chroniques ou occasionnels) d'une zone par les surplus des autres.

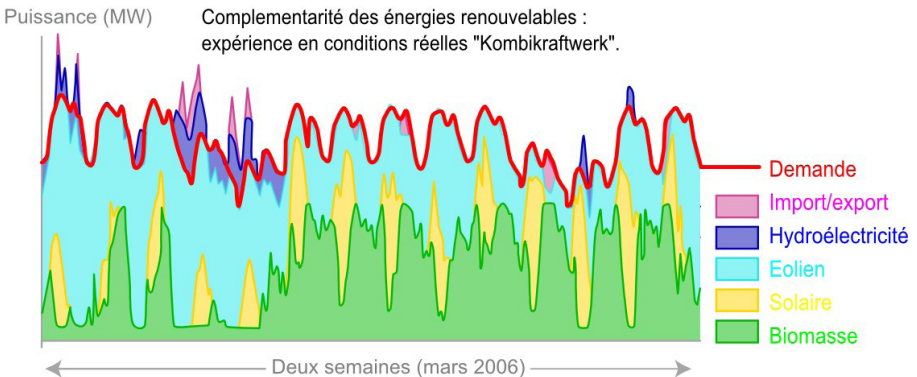
Les réseaux "intelligents" (compteurs évolués, capteurs et moyens de télécommunication et de télécommande, etc.) permettront de gérer au mieux les moyens de production et de stockage, ainsi que la consommation. Les interconnexions devront être développées, à l'échelle de l'Europe notamment, afin de faciliter la solidarité territoriale. Enfin, les différents réseaux (gaz, électricité) devront être mis en interconnexion afin d'être complémentaires.

DESINTOX

Intox : « Les renouvelables, c'est intermittent ! »

Les énergies renouvelables sont **complémentaires** : celles qui sont variables (éolien, solaire) peuvent être complétées par celles qui sont stockables (hydraulique, biomasse, biogaz...). Par exemple, aujourd'hui, le grand parc hydraulique français est utilisé en complémentarité au parc nucléaire (lequel incapable de répondre aux variations de la demande). Le parc hydraulique pourrait très bien être utilisé en complémentarité de l'éolien par exemple.

Par ailleurs, le **“foisonnement”** des renouvelables permet de lisser la courbe de production des énergies renouvelables variables. Par exemple, un ciel parsemé de nuages n'entraîne pas une variabilité de la production photovoltaïque : la multiplicité des sites permet une production moyenne régulière (les ombres ne couvrent pas tous les panneaux à la fois). L'effet foisonnement existe également pour l'éolien, à une échelle géographique plus grande.



Si on ajoute le développement des réseaux intelligents et des moyens de stockage, il n'y a aucune raison technique d'affirmer qu'un système électrique 100% renouvelable est impossible. Les solutions de stockage de l'énergie sont à portée de main, beaucoup plus proches dans le temps que celles pour le stockage des déchets nucléaires ou pour les nouvelles générations de technologie nucléaire.

Les principales dispositions afin de développer les énergies renouvelables sont :

► La simplification des tarifs, des procédures et du cadre réglementaire, avec un alignement s'inspirant des tarifs existants sur les plus grands marchés européens. Les tarifs de rachat devront être justes, prévisibles et concertés. L'autoconsommation

sera également soutenue.

- Un droit à l'investissement citoyen dans les renouvelables : épargne fléchée, droit à des prises de participation au capital de projets locaux, coopératives.
- La réforme de la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE) qui finance notamment les tarifs d'achats, pour inclure

toutes les énergies renouvelables, y compris celles qui sont déjà rentables afin de réduire les surcoûts.

- ▶ La priorité d'accès au réseau pour les énergies renouvelables.
- ▶ La création de la Contribution au Service Public de la Chaleur Renouvelable (CSP-CR) pour alimenter les tarifs d'achats de

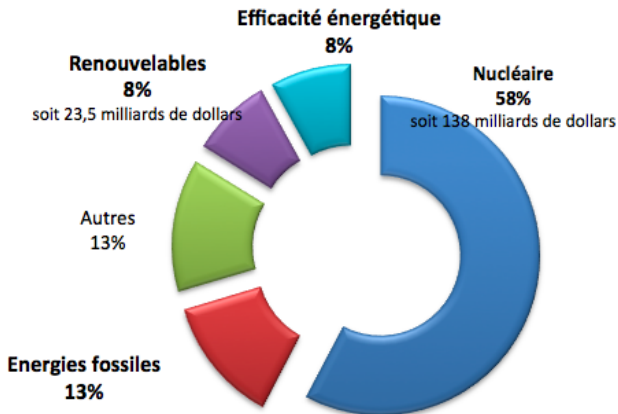
la chaleur renouvelable. Le Fonds Chaleur sera maintenu et sa dotation triplée en attendant la CSPCR.

- ▶ Développer les réseaux de chaleur.
- ▶ Recherche & Développement massifs dans les renouvelables, dans les réseaux et les moyens de stockage.

Les dépenses de recherche publique dans l'énergie : le nucléaire grand gagnant

Dans le monde, le nucléaire a bénéficié d'un effort de recherche publique considérable, contrairement aux renouvelables et à l'efficacité énergétique.

Répartition des budgets publics de recherche dans l'énergie
(ensemble des pays membres de l'Agence Internationale de l'Énergie de 1974 à 2002)



La France a un bilan encore plus caricatural : plus de 90% de la recherche sur l'énergie consacrée au nucléaire et moins de 2% pour les renouvelables (1985-2002). Au total, ce sont 38 milliards d'euros qui ont été dépensés en crédits publics de recherche pour l'électro-nucléaire.

Et l'on demande aux énergies renouvelables d'être compétitives dès aujourd'hui ?! Donnons-leur les mêmes moyens que ceux dont ont bénéficié le nucléaire et les énergies fossiles, et elles le seront sans aucun doute !

ORGANISER ET FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

► Mise en place d'un cadre réglementaire et fiscal juste, efficace et cohérent, orienté vers la sobriété.

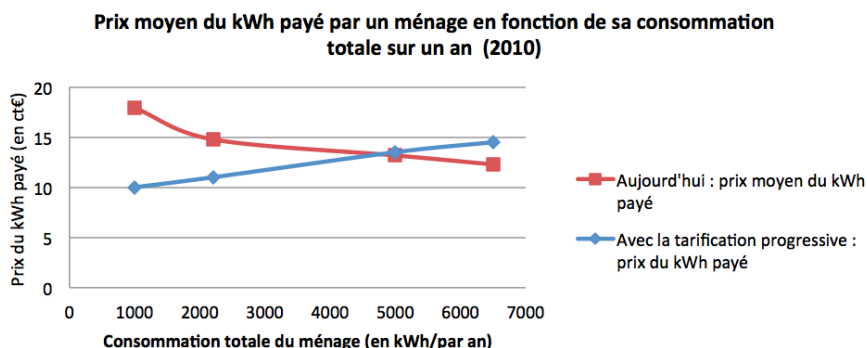
► La mise en place de la tarification progressive, de l'électricité et du gaz permettra de rendre plus juste la répartition des coûts.

Tarification progressive : justice sociale, efficacité écologique

Aujourd'hui, plus vous consommez, moins vous payez cher chaque kWh (courbe rouge du graphique).

Ceci est injuste socialement car les petits consommateurs qui restreignent leurs consommations aux usages essentiels (lumière, réfrigérateur...) paient plus cher l'accès à l'électricité que les gros consommateurs avec des usages moins essentiels (équipements électroniques...). Par ailleurs, cette tarification est anti-écologique puisqu'elle incite à consommer plus.

La tarification progressive (courbe bleue) permet d'inverser cette situation : les premières consommations sont très peu chères, tandis que chaque consommation supplémentaire devient de plus en plus chère.



La tarification progressive existe dans plusieurs pays (Californie, Japon...) et cela fonctionne. Des programmes d'aide ciblée seront mis en place pour les foyers modestes consommant, de manière contrainte, beaucoup d'énergie ou dépendants d'une technologie particulière (chauffage électrique).

► Les **certificats d'économie d'énergie** et les **bonus-malus** (automobile, électroménager, équipements...) seront réformés et renforcés afin de soutenir l'efficacité énergétique à moindre coût.

► La **réglementation** permettra de garantir la cohérence de la politique : normes

technologiques minimales, garantie obligatoire, interdiction des usages inutiles et énergivores.

► Chacun sera accompagné, aidé et formé à l'efficacité et à la sobriété, notamment grâce au développement d'un **service public local de la maîtrise de l'énergie**.

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

► La fiscalité doit devenir écologique, efficace et solidaire.

► Une Contribution Climat-Énergie (CCE) sera mise en place pour alimenter un **Fonds national de Conversion écologique**. Elle reposera sur une triple assiette : le contenu carbone, le contenu nucléaire et le contenu énergétique...

► La totalité des recettes sera utilisée pour **aider les ménages et entreprises** à réduire leurs consommations d'énergie (chèques verts, subventions, crédits d'impôts...). La fiscalité environnementale que nous proposons permettra de couvrir la plupart des dépenses budgétaires néces-

saires à la transition énergétique.

► Un véritable **Livret Vert**, comparable au livret A, sera créé (en remplacement de l'inefficace LDD qui n'est en réalité durable qu'à 10%) pour orienter les investissements de manière efficace vers la transition écologique (investissements dans les renouvelables, prêts à taux réduits...).

► Cette réforme reposera sur un principe de solidarité, notamment grâce à un grand plan d'éradication de la précarité énergétique. Ce plan reposera sur un accompagnement technique et social et à des subventions supplémentaires.

UN NOUVEAU CADRE DE GOUVERNANCE

C'est le système énergétique dans son ensemble qui sera redéfini, autour de trois principes clefs : la **décentralisation**, la **démocratisation** et la **coopération**.

► Afin de permettre une véritable **décentralisation**, la compétence énergie doit revenir aux collectivités locales (régions et communautés urbaines et d'agglomération), en matière de production, d'efficacité et pour la gestion des réseaux de distribution. Pour pouvoir déployer des moyens humains nécessaires, les collectivités bénéficieront d'une dotation de fonctionnement, financée grâce à une partie des recettes issues de la mise aux enchères de quotas

carbone de l'industrie.

► La création d'un **droit à l'investissement citoyen** dans les renouvelables et dans l'efficacité énergétique (livret vert, cadre réglementaire favorisant les coopératives, participation des citoyens et des TPE/PME au capital des projets renouvelables...) garantira la démocratisation et la coopération lors de la transition énergétique.

► De **nouveaux services publics** seront créés, avec par exemple la création de **Sociétés de Tiers Financement** (voir p6) pour la rénovation énergétique ou des **fonds de garantie**. Les entreprises de

transport et de distribution doivent devenir indépendantes des entreprises de produc-

tion d'énergie, afin de garantir un service public indépendant.

UNE RÉFORME INSCRITE DANS UN CONTEXTE GLOBAL

La transformation du cadre national est pensée dans un contexte global, pour ne pas défavoriser les acteurs de notre territoire et pour inciter les pays étrangers à avancer.

► La mise en place d'un mécanisme d'ajustement des prix des produits importés aux frontières de l'Union Européenne pour empêcher la concurrence déloyale des pays ne respectant pas les normes environnementales de l'UE. Les recettes seront reversées aux pays taxés via un fonds verts leur permettant de réduire leurs émissions.

SORTIR DU NUCLÉAIRE TOUT EN MAINTENANT L'EXCELLENCE DE LA FILIÈRE FRANÇAISE

UNE SORTIE PROGRESSIVE ET DÉFINITIVE EN 20 ANS

► **Limiter au maximum les risques du nucléaire** : en arrêtant la production de plutonium et de combustible MOX et en mettant fin aux projets en cours, que ce soit la construction de nouveaux réacteurs (EPR de Flamanville et de Penly) ou la recherche pour des réacteurs comportant des dangers supplémentaires (projets de recherche ASTRID et ITER).

► **Fermer progressivement tous les réacteurs** : l'arrêt des réacteurs ayant dépassé 30 ans de fonctionnement doit se faire sur la base d'un audit indépendant, afin de fermer en priorité les réacteurs présentant le plus de risques (fiabilité technique, exposition aux risques naturels, densité de population...).

► **Renforcer les moyens dédiés à la sûreté et à la sécurité nucléaire** : il faut d'abord garantir l'existence d'une expertise pluraliste, indépendante et transparente. De plus, l'indépendance des autorités responsables de la sûreté et de la sécurité nucléaire doit être améliorée, car indépendance ne doit pas être synonyme d'irresponsabilité en cas d'accident.

► **En accord avec les objectifs de la transition énergétique** : il faut s'engager sur un rythme de fermeture régulier, adapté au développement des énergies renouvelables et à la mise en œuvre de l'efficacité énergétique, avec l'objectif de ramener la part du nucléaire à 40% de la production d'électricité en 2020, pour sortir définitivement du nucléaire avant 2032.

LA RECONVERSION DE LA FILIÈRE INDUSTRIELLE DU NUCLÉAIRE FRANÇAIS

► **La création d'une filière de démantèlement des installations nucléaires** : l'arrêt de la production électronucléaire ne doit pas se faire au détriment de la filière française. Deux opportunités majeures se présentent pour la filière industrielle du nucléaire français : le démantèlement des installations nucléaires et la gestion durable des déchets radioactifs. Avec 440 réacteurs en activité et près de deux cents installations en démantèlement dans le monde, l'aval du cycle nucléaire présente des opportunités à l'export bien plus importantes

que les hypothétiques constructions de nouveaux réacteurs : l'expertise française, réelle, doit servir à limiter les risques nucléaires dans le monde au lieu de les accroître.

► **L'Etat doit soutenir cette reconversion en favorisant la recherche & développement** pour développer des techniques de pointe, ainsi que la formation du personnel. La transmission de compétences joue un rôle clé et la reconversion doit se faire en concertation avec les organisations syndicales.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UN CERCLE VERTUEUX POUR L'EMPLOI

491 000 EMPLOIS NETS CRÉÉS PAR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE D'ICI À 2020' !

Pourquoi la transition énergétique va-t-elle créer des emplois ?

- L'intensité emplois des secteurs verts est plus forte que celles des secteurs traditionnels : pour le même niveau de PIB, isoler un logement crée 4 fois plus d'emplois que l'importation de gaz.

- La transition énergétique améliore notre balance commerciale : cette réduction de la facture globale permet de rentabiliser les investissements, ce qui crée des emplois supplémentaires.

141 000 emplois directs et indirects dans les renouvelables et 440 000 dans les économies d'énergie

Le solaire photovoltaïque permettra de créer 80 000 emplois directs et indirects, le secteur éolien 40 000 emplois, la filière bois 15 000 emplois et le biogaz 6 000. Les économies d'énergie seront le premier gisement d'emplois nouveaux. L'isolation d'un million de logements par an aux normes basses consommation permettra de créer 260 000 emplois directs et indirects dans l'isolation (toitures, murs...) et 130 000 dans les ouvertures (fenêtres...) et 45 000 pour les systèmes de chauffage efficaces.

30 000 emplois dans les transports collectifs

Le doublement du nombre de kilomètres

parcourus en transports collectifs d'ici à 2020 permettra de créer, à minima 30 000 emplois directs et indirects dans le secteur, en maintenance, opération et construction.

75 000 emplois dans l'agriculture biologique

La conversion de 20% de la surface agricole en surface biologique, permettra de créer 75 000 emplois. Elle est en effet 20% plus intensive en emplois que le conventionnel.

Organiser les reconversions inéluctables

Les énergies fossiles, le nucléaire et l'automobile verront un certain nombre de postes reconvertis (environ 65 000 postes dans les fossiles, 60 000 postes dans l'automobile). Pour le nucléaire, ce sont 70 000 postes liés à la production qui devront être redéployés : si 30 à 50% des emplois seront maintenus sur site après la fermeture pour le démantèlement, les autres devront être orientés vers les marchés étrangers du démantèlement et reconvertis. Le nombre total d'emplois à reconvertir (195 000) est bien inférieur à celui des créations (686 000). Une grande partie des compétences des secteurs concernés correspondent aux besoins dans les industries d'avenir et des exemples existent déjà, comme l'usine Bosch de Vénissieux, qui est passée d'une production de pièces pour moteurs à la

production de panneaux solaires avec succès. Pour le secteur particulier du nucléaire, la structure démographique (un tiers des effectifs d'AREVA partent à la retraite dans les 10 ans) facilite la réorientation de l'activité des entreprises grâce au recrutement de nouveaux profils.

Des emplois durables et solidaires

Les emplois issus de la transition énergétique sont pour la plupart non délocalisables et constituent une clef de la réponse au problème du chômage.

La création d'emplois liée à la transition énergétique représente une opportunité unique pour le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS), avec la création d'entreprises construites sur un modèle de répartition des richesses plus juste, telles que des coopératives.

¹Éléments méthodologiques

L'impact emploi des politiques proposées a été évalué grâce à une méthodologie élaborée par le CNRS/CIREN. On parle d'emplois directs pour désigner ceux créés par les producteurs et installateurs de technologies vertes et d'emplois indirects pour désigner ceux créés chez les fournisseurs de ces entreprises. Les créations nettes prennent en compte les reconversions et non renouvellement de postes qui auront lieu dans certains secteurs.

PASSER D'UNE ÉCONOMIE DE LA DETTE À UNE ÉCONOMIE DE LA RENTE ET RÉSILIENTE

1. Un système vulnérable et qui s'endette

Le système actuel accumule les dettes. Nos importations de produits énergétiques représentent le même montant que le déficit commercial (70 milliards d'euros en 2011). Avec le renchérissement des produits fossiles et la volatilité des prix, ce fardeau ne peut que croître pour mettre en péril l'ensemble de notre économie.

Les signes avant coureurs de cette dette et de la dépendance sont alarmants. La hausse des prix de l'énergie a contribué aux défauts de paiement d'une partie des foyers américains lors de la crise des subprimes. Par ailleurs, les Etats européens n'étant pas tous égaux face à l'inflation liée au prix du pétrole, ceux-ci ont renforcé les déséquilibres internes à la zone euro, qui ont engendré la crise de la « dette ».

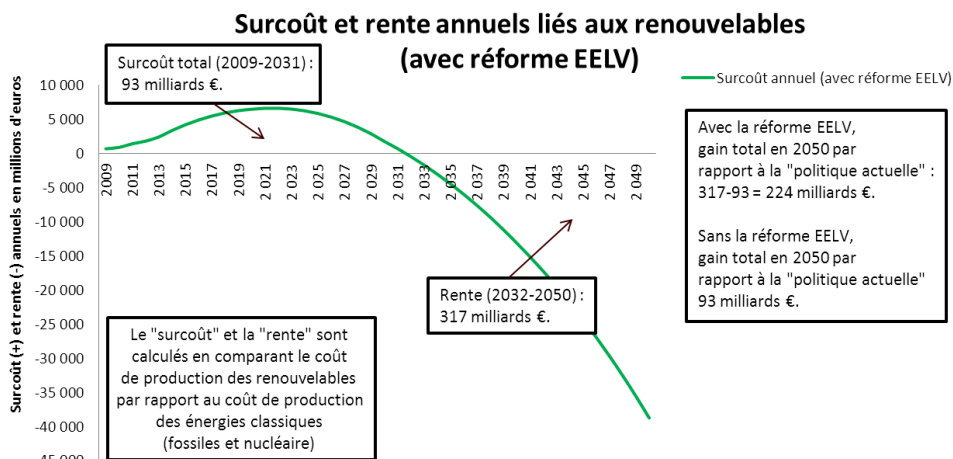
Le nucléaire est une technologie qui re-

porte sur les générations futures les poids des investissements : la gestion des déchets, le démantèlement des centrales ne sont financés que très partiellement. En cas d'accident majeur, ce serait une partie considérable du territoire national qui serait condamnée, avec des conséquences économiques incommensurables (dépendance alimentaire, fin du tourisme, situation énergétique tragique...).

Enfin, les émissions de gaz à effet de serre dégradent le futur de nos enfants : le rapport de l'économiste Nicholas Stern pour le gouvernement britannique évalue son impact jusqu'à 20% du PIB mondial alors que le coût pour atténuer le risque climatique est de l'ordre de 1%.

2. Les renouvelables : créer une rente, être indépendant et résilient

L'efficacité énergétique et les énergies



Ce diagramme illustre le "surcoût", puis la "rente" qui se dégage si on réalise la transition énergétique, par rapport au système actuel. Au final, les économies sont bien supérieures au surcoût initial.

renouvelables permettent de passer à un système économique totalement différent, plus résilient et robuste face aux chocs : pas de risque d'accident majeur, de dépendance aux prix du pétrole et à leur volatilité, et pas de gaz à effet de serre. Par ailleurs, en produisant localement ce que l'on consomme, non seulement les dettes ne s'accumulent pas, mais une rente est créée !

Prenons l'exemple de l'électricité. Si nous développons massivement les énergies renouvelables, il y a un « surcoût » les premières années car certaines coûtent plus cher que les énergies actuelles. Mais les renouvelables voient leurs coûts diminuer très rapidement, tandis que les coûts des fos-

siles et du nucléaire ne cessent de croître.

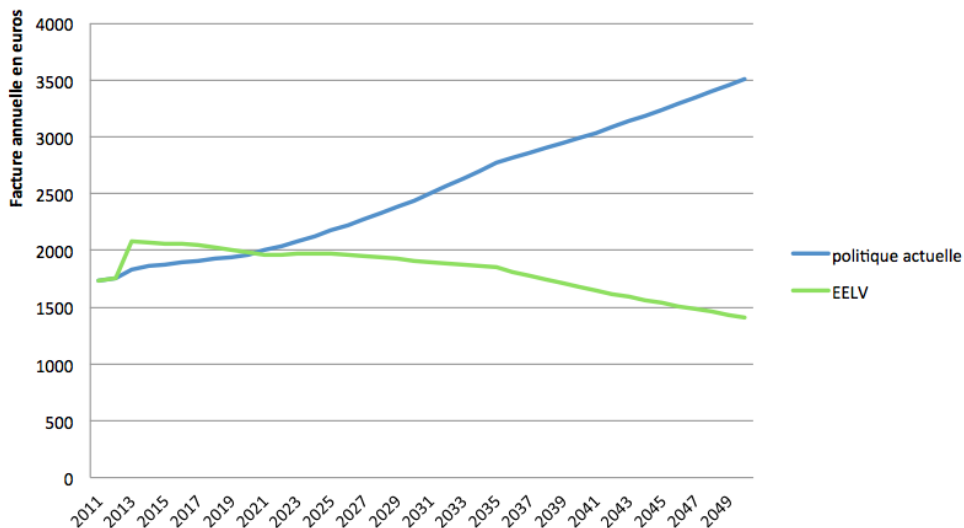
3. Concrètement, quelles factures ?

EDF réclame une hausse du prix de l'électricité de 30% d'ici 2015... pourtant, l'entreprise publique n'a pas annoncé vouloir sortir du nucléaire ! Cela illustre ce que nous savons : pour de multiples raisons, les prix de l'énergie vont augmenter, quel que soit le choix qui sera fait.

Mais ce n'est pas parce que le prix augmente que la facture augmente d'autant !

Nous pouvons agir sur la quantité d'énergie consommée (avec de l'efficacité et de la sobriété) pour compenser l'effet de la hausse des prix de l'énergie.

Facture moyenne d'énergie par ménage et par an (chauffage + électricité)



Ce schéma illustre la facture moyenne des ménages pour leur logement dans la tendance actuelle et avec l'application du programme de transition énergétique. Grâce à l'efficacité énergétique et en développant les énergies renouvelables, on arrive à stabiliser puis à faire diminuer les factures malgré un prix de l'énergie croissant.

La plupart des économies d'énergie sont déjà rentables, et le deviendront de plus en plus.

Et pour l'industrie ? Une comparaison internationale montre qu'il n'existe pas de relation entre la performance d'une industrie et le prix de l'énergie. En faisant payer plus chère son électricité, l'Allemagne a su développer un tissu industriel plus efficace.

4. Conclusion : Comment sortir de la crise ? Un plan de relance écologique !

A court terme, un plan d'investissement public (en associant l'Etat, les acteurs locaux et des acteurs « mixtes ») dans la transition énergétique constitue une réponse sensée et efficace à la crise économique en

cours. En effet, de tels investissements ont le pouvoir de casser le cercle vicieux dans lequel l'économie se trouve, en créant des emplois et en relançant l'activité. Le tout sans accroître notre pression sur les ressources mais en réduisant notre consommation d'énergie !

Comment financer ces investissements alors que les Etats sont endettés ? Nous avons montré qu'il s'agit ici d'investissements rentables – l'argent investi aujourd'hui sera récupéré demain grâce à la baisse de notre facture globale. La transition énergétique peut donc contribuer à une sortie de crise, et doit être assumée comme une alternative crédible et souhaitable aux politiques d'austérité promulguées dans toute l'Europe.

DESINTOX

Le faux débat sur les "coûts"

Les journaux aiment à titrer sur le "coût" de la sortie du nucléaire. Il n'existe pas de "coût" mais des "investissements", qui se rentabilisent progressivement, plus ou moins vite. Et même si nous restons dans le nucléaire, des investissements devront être réalisés.

Différentes études existantes montrent que faire la transition (efficacité + renouvelables) ou continuer le système actuel (nucléaire + fossiles), il faudra le même ordre de grandeur d'investissements : autour de 500 milliards d'euros d'ici 2030 en France.

On peut choisir de mettre cet argent pour prolonger des centrales vieillissantes, qui peuvent être fermées à tout instant (ou pire...). On peut aussi choisir de mettre cet argent dans des technologies respectueuses de l'environnement, nouvelles et qui garantissent notre indépendance énergétique. Nous avons le choix.

SOURCES ET REFERENCES du présent livret et compléments sur energie.eelv.fr

Contact : energie@eelv.fr

La crise économique et la crise énergétique sont liées. La pression mondiale sur les ressources naturelles a renforcé les déséquilibres à l'œuvre dans la crise actuelle. Mais cette crise n'est rien face aux crises futures qui s'annoncent. La raréfaction des ressources, les risques technologiques liés au nucléaire, la hausse des températures font peser sur la planète des risques sociaux et environnementaux inacceptables. Il est urgent de changer de logiciel, mais comment ?

La transition énergétique est notre solution. Nous pouvons détailler les différentes mesures, nous l'avons chiffrée. Nous savons qu'elle est viable économiquement, techniquement, politiquement et socialement. Au triptyque fossiles, nucléaire, effet de serre, nous opposons le nôtre : efficacité, sobriété, renouvelables. Ce triptyque se décline en mesures très concrètes détaillées dans ce petit livre : bâtiments, maîtrise de l'électricité, transports, urbanisme, gouvernance, fiscalité, services publics...

Mais cette transition n'est pas seulement viable, est aussi souhaitable. Elle permet un partage plus équitable des ressources au sein des générations et entre elles. En relançant l'activité et en créant des emplois, elle annonce la sortie de crise. En réduisant la pression sur les ressources, en rapprochant la production de la consommation d'énergie, elle est facteur de paix et de plus de démocratie. La transition énergétique permet de stabiliser les factures énergétiques payées par les ménages et par les entreprises, avec une maîtrise du prix de l'énergie (grâce aux renouvelables) et avec la réduction des consommations (grâce à l'efficacité et à la sobriété). Voilà pourquoi la transition énergétique est, pour nous écologistes, essentielle. C'est une réponse à la crise actuelle et à celles de demain. C'est une raison de croire en l'avenir, un moyen de redonner un sens à l'action politique.



RETROUVEZ EVA JOLY EN CAMPAGNE SUR :
www.evajoly2012.fr

REJOIGNEZ-NOUS ! 



JE SOUHAÎTE :

- être contacté(e) pour m'engager dans la campagne.
- soutenir financièrement la candidature d'Eva Joly pour l'élection présidentielle.

Nom, Prénom :

Adresse :

E-mail : Téléphone :

Les dons doivent être adressés par chèque à l'ordre de l'AFCP Eva Joly à :

AFCP Eva Joly / Europe Écologie les Verts
247, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS



evajoly
2012
LE VOTE JUSTE

evajoly2012.fr

✉ contact@evajoly.fr

📘 www.facebook.com/evajoly.fr

🐦 @evajoly

